

SESSION 2021/2022

Le 14/10/2021

ASSISES DE LA RELANCE ECONOMIQUE

Séance N°5

NOTE PREPARATOIRE

**LIEU :** Visioconférence

**Cliquer sur ce lien :** <https://amif-asso.webex.com/amif-asso-fr/j.php?MTID=m888d084f08a8576bf0af65f72e66c47d>

**Mot de passe numérique :** assises14

Si vous rencontrez des difficultés techniques, vous pouvez contacter notre support technique au **0970.711.105** ou par mail [support@frv-sense.com](mailto:support@frv-sense.com)

**DATE ET HORAIRE :** Jeudi 14 octobre de 10h à 12h

**REFERENTS :**

Monsieur **François DECHY**, maire de Romainville (93)

Monsieur **Stephen HERVE**, maire de Bondy (93)

Monsieur **Jean-François VIGIER**, maire de Bures-sur-Yvette (91)

## SUJET :

# Assises de la relance économique en Ile-de-France : quelles actions croisées pour aider le tissu économique francilien ?

## OBJECTIFS :

- Rassembler plusieurs acteurs de la relance économique
- Revenir sur les dispositifs de relance concernant les communes et les entreprises locales
- Effectuer un retour d'expérience sur la coordination des acteurs dans le cadre du plan de relance et échanger sur des perspectives d'amélioration.
- Discuter de la place et du rôle attendus des maires dans cette relance.

## CONTEXTE :

Dans une note de conjoncture publiée par l'INSEE en juillet 2021, **la France serait en train de retrouver lentement mais sûrement un certain équilibre économique**, malgré des situations très disparates selon les secteurs d'activité (estimation de 6% d'augmentation du PIB en 2021).

En effet, les confinements successifs entre novembre 2020 et mai 2021 ont particulièrement affecté les services de la restauration, du spectacle ou encore du tourisme. Dans le même temps, les entreprises du numérique et des technologies de l'information ont vu leurs carnets de commandes exploser. Ces exemples démontrent que **l'économie française, mais surtout l'économie francilienne, sont en pleine mutation.**

Pour accompagner ces changements et soutenir la relance de tous les secteurs, **les pouvoirs publics (Etat et collectivités territoriales) ont mis en œuvre, dès le début de la crise sanitaire, un large panel de mesures, selon les compétences de chacun.**

**L'Etat** tout d'abord, qui recense l'ensemble de ses actions de relance économique au travers du plan *France Relance*. Pour rappel, 100 milliards d'euros sont annoncés entre 2020 et 2022 autour de trois axes : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

SESSION 2021/2022

Le 14/10/2021

ASSISES DE LA RELANCE ECONOMIQUE

Séance N°5

NOTE PREPARATOIRE

**Les Régions** ensuite, associées étroitement à la reconstruction du pays du fait de leurs compétences en matière de développement économique. Un partenariat, signé le 30 juillet 2020 entre l'Etat et les Régions, vient par ailleurs consolider ces relations.

**Les Départements** également, bien que ne bénéficiant plus de la clause générale de compétence pour intervenir dans l'économie depuis la loi Notre en 2015. Les plans de relance départementaux sont ainsi fléchés vers l'action sociale et le tourisme.

**Les communes et intercommunalités**, qui ont un rôle essentiel de par leur proximité avec les acteurs locaux. Le degré d'intégration des communes à leur intercommunalité modifie sensiblement leurs actions, mais qui restent fléchées vers le développement économique local et l'aménagement du territoire.

**Les chambres du commerce et de l'industrie (CCI)** enfin accompagne, informe et conseille les entreprises sur l'ensemble de leur territoire. Elles représentent, par la même occasion, les intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics.

## ENJEUX DE LA SEANCE :

Dans la suite des premiers états généraux de la relance en Ile-de-France, réalisés en septembre 2020, ces **assises de la relance économique en Ile-de-France** seront l'occasion de revenir sur ces différentes mesures déployées sur les communes, mais aussi d'échanger sur les expériences de chacun pour améliorer la coordination des acteurs de la relance économique.

En tant que première association représentative des élus d'Ile-de-France, l'AMIF souhaite organiser cet échange sous la forme d'une table-ronde, réunissant pour cette occasion des représentants de l'Etat, des entreprises et de différents niveaux de collectivités.

Les séances des Commissions Développement Economique s'ouvriront ainsi avec ces assises de la relance économique. Ce thème sera le fil conducteur des prochaines séances, qui reviendront plus précisément sur des secteurs fortement impactés par la crise (commerçant/artisans, restauration et industrie).

SESSION 2021/2022

Le 14/10/2021

ASSISES DE LA RELANCE ECONOMIQUE

Séance N°5

NOTE PREPARATOIRE

## INTERVENANTS PRESENTIS :

- Monsieur **Pierre-Antoine MOLINA**, secrétaire général aux politiques publiques (SGAPP) auprès de Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris
- Madame **Hamida REZEG**, déléguée spéciale de la Région Ile-de-France, en charge du tourisme
- Monsieur **Jean-François VIGIER**, vice-président en charge des ordures ménagères et de l'économie circulaire pour la Communauté d'Agglomération Paris Saclay
- Monsieur **Christian BOYER**, Directeur du Développement et de la Performance, Adjoint du DGA Service Information et Représentation des entreprises de la CCI Paris Île-de-France

## DEROULE PREVISIONNEL :

**10H – 10H15** : Introduction des élus référents de la Commission (15 minutes)

**10H15 – 10h35** : Monsieur Pierre-Antoine MOLINA (20 minutes)

**10H35 – 10h50** : Madame Hamida REZEG (15 minutes)

**10H50 – 11h** : Monsieur Jean-François VIGIER pour la Communauté d'Agglomération Paris Saclay (10 minutes)

**11H – 11H10** : Monsieur Christian BOYER (10 minutes)

**11H10 – 11H50** : Questions/Réponses et échanges avec les participants (40 minutes)

**11H50 – 12H** : Propos conclusifs des élus référents de la Commission (10 minutes).

## ANNEXE :

### **Rappel des conclusions des 1<sup>ers</sup> Etats Généraux de la relance économique :**

*Reprise économique : Comment partir du local pour favoriser la relance économique francilienne ? Quelles modalités pour la territorialisation du plan de relance ?*

#### Synthèse des débats :

- En Ile-de-France, l'ensemble des secteurs ont été touchés par la crise (transport aérien, tourisme, culture, hôtellerie, automobile...) sans reprise forte à l'été 2020.
- L'industrie a repris son activité à hauteur de 86 % mais il existe de grosses disparités entre les différents secteurs industriels
- La crise sanitaire a montré la nécessité d'accroître la sécurité d'approvisionnement de certaines PME avec un potentiel retour à l'approvisionnement de proximité
- Les Français ont beaucoup épargné avec la crise sanitaire (100 Mds). Pour que cette épargne soit désormais consommée il faut qu'ils aient confiance en l'avenir
- Beaucoup d'incertitudes sur l'avenir pour les chefs d'entreprises. le rôle et le niveau d'ingénierie des collectivités, notamment au niveau régional, va être clé
- La commande publique serait un très bon moyen de relancer l'économie mais le gouvernement n'a pas donné assez de moyens pour le faire
- Le plan de relance doit être mis en œuvre rapidement, principalement à destination des acteurs privés, il ne doit pas oublier les collectivités locales
- Les dispositifs d'aides sont compliqués, il va falloir détailler ces plans et faire de la pédagogie pour que les PME y aient recours

#### Propositions :

- Accompagner les entreprises dans l'approvisionnement de proximité
- Doter les collectivités des moyens nécessaires (notamment en ingénierie) pour accompagner les entreprises et écosystèmes
- Simplifier les dispositifs d'aide et faire une communication claire et de grande ampleur
- Mieux coordonner les différents dispositifs